



**Comité national d'évaluation
du Revenu de Solidarité Active**

**Gouvernance, accompagnement
et coûts induits du rSa**



**Conférence nationale
d'évaluation du rSa**

-
15 décembre 2011



Loi du 1er décembre 2008

Rappels :

1) réorganise le processus visant à orienter et accompagner les personnes en difficulté dans un parcours d'insertion,

2) redéfinit en partie le rôle des divers acteurs dans ce processus,

3) crée de nouveaux repères institutionnels (orientation, référent unique « rénové », correspondant rSa, équipe pluridisciplinaire, pacte territorial d'insertion)

... laisse des marges de manœuvre aux conseils généraux pour définir les modalités de gouvernance du rSa les mieux adaptées à leur territoire.



Objectif du comité d'évaluation

- Apprécier les changements à l'œuvre, les nouveaux modes d'organisation et leurs effets en matière d'accompagnement des bénéficiaires
- A partir :
 - Enquêtes auprès des CG, Caf, CCMSA, directions territoriales de Pôle emploi
 - Enquête sur l'Apres auprès de divers acteurs (référents, bénéficiaires...) par Geste
 - Enquête quantitative de la Dares auprès des bénéficiaires
 - Enquête qualitative du Crédoc auprès des bénéficiaires



1. Gouvernance : constat

- Redéfinition du partage des rôles:
 - CG : coordination , pilotage , orientation
 - CAF et MSA : instruction et accompagnement
 - Pôle Emploi : orientation, accompagnement professionnel
 - CCAS et associations : accompagnement social
- Réorganisation interne et nouveaux recrutements dans plusieurs organisations
- Adaptation des systèmes d'information : nécessité d'interfaces d'échanges de données entre acteurs
- Montée en charge lente de l'Aide personnalisée de retour à l'emploi (Apre) créée par la loi rSa



Constat (2)

- Présence des bénéficiaires dans les équipes pluridisciplinaires et dans d'autres instances de gouvernance du rSa
- Révision d'un certain nombre d'aides et « droits connexes » : conditions de ressource au lieu de condition de statut

Au total :

- Effectivité de la mise en place de réformes
- ...qui n'ont pas encore eu le temps de démontrer leur potentiel



2. Les parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa selon les enquêtes

- « *Parcours d'insertion* » :
 - Orientation des bénéficiaires dans le champ "droits et devoirs"
 - Attribution d'un référent unique
 - Contractualisation entre bénéficiaire et collectivité (CER/PPAE)
- Même si dispositifs en place, *tous les bénéficiaires n'y ont pas accès* :
 - Une part significative n'est pas encore orientée
 - La référence unique n'est pas généralisée
 - Seulement 40% déclarent avoir contractualisé
 - Seulement 25% ont reçu de l'aide professionnelle et 25% ont bénéficié d'une formation
 - Progrès limité par rapport au RMI



Le vécu des parcours par les bénéficiaires

- Accompagnement professionnel :
 - Perception positive par les plus jeunes dans le dispositif
 - Perception plus négative pour les plus anciens
- Accompagnement social :
 - Logique floue de "parcours"
 - Forte hétérogénéité des attentes
 - Inscription parallèle à Pôle Emploi
- Attrait de parcours mixtes ou accompagnement "socio-professionnel"

Source: enquête CREDOC

3. Le coût estimé du dispositif

En millions d'euros	2008	2010	Parts en % des dépenses courantes totales
<u>Dépenses d'allocation :</u>	6,399	8,260	84.4
dont :			
RSA « socle »	-	6,626	
RSA « activité »	-	1,328	
RSA « total »	-	7,954	
<u>Dépenses d'insertion :</u>		1,377	14.1
- Contrats aidés	nd	484	
- Dépenses d'insertion des CG (hors contrats aidés) :	955	893	
- Dépenses d'accompagnement de droit commun Pôle emploi pour les bénéficiaires du RSA orientés à Pôle emploi	nd	nd	
<u>Autres dépenses :</u>	nd	147	1.5
- Frais de gestion et d'instruction des Caf, appui à l'orientation :		74	
- Dépenses d'APRE :	-	73	
Dépenses informatiques de Pôle emploi		1	
TOTAL - Dépenses courantes		9,784	100

Sources : CNAF, CCMSA, DGCS, Enquête Drees sur les dépenses d'aide sociale des conseils généraux, DGCL.



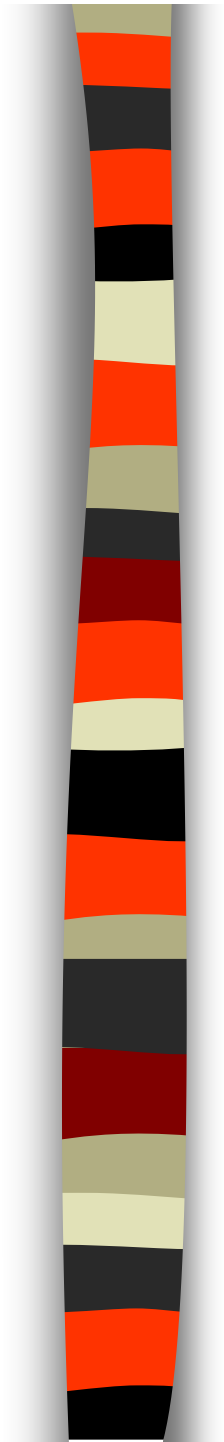
Conclusion : un déploiement progressif encore à évaluer

- Profonde évolution des politiques locales d'insertion et partenariats entre acteurs
- Mais effets sur accompagnement encore partiels
- Grande hétérogénéité entre départements
- Le Comité d'évaluation a constaté l'effectivité des réformes et la complexité du dispositif, mais :
 - Une nouvelle étape nécessaire pour identifier les bonnes pratiques en liaison avec les contextes
 - Procédure plus rigoureuse d'évaluation à mettre en œuvre (expérimentation?)



Recommandation finale: poursuivre l'évaluation

- Le rSa n'a pas encore atteint son régime de croisière
- Evaluation à poursuivre :
 - Exploitation des données non encore totalement disponibles
 - Suivi des indicateurs mis au point par le Comité national
 - Démarche expérimentale dans le domaine de l'accompagnement



FIN